



Accident auto moto sr un rond point

Par **GAROOUUU**, le **26/03/2008 à 19:00**

Bonjour,rnrnUn ami Motard à été très affecté par un accident qu'il a vécu dernièrement.rnJe dresse la situation:rnrnIl roule sur sa moto et arrive sur un rond point, il s'engage dans l'anneau derrière unernvoiture qui était déjà sur l'anneau puis, tout d'un coup la conductrice de la voiture de 73 ans pile devant lui sans ausune raison. Il tombe avec sa moto et vous imagiez le reste.rnLes policiers sont intervenu et les pompier l'on amené à l'hôptal. Less urgences n'ont même pas pris le soin de prendre sa carte vitale et ses coordonnées, pensant qu'il n'avait rien. rnIl s'en sort avec une douleur à la jambe et une responsabilité à 100%.rnrnMerci de me renseigner si cet ami à effectivement aucun recours possible et comment il peut faire pour réparer sa moto endommagé et le sentiment d'injustice qui le ronge.rnrnMerci par avance pour tout?

Par **Erwan**, le **26/03/2008 à 22:28**

Bjr, rnrsauf erreur de ma part, on va vous répondre que chacun doit rester maître de son véhicule et observer les distances de sécurité. rnrnMême si en pratique certains cas se discutent sans doute, c'est la réponse légale. rnrnS'il est assuré tous risques son assurance paiera, sinon, c'est pour sa poche...

Par **GAROOUUU**, le **27/03/2008 à 13:57**

Bonjour, rnmerci de votre réponse.rnrnSon assurance à répondu hier il doit tout régler de sa poche.rnrnMoi je pensais qu'il y avait un recours possible pour les deux roues du fait qu'ils

sont plus fragile lors d'un accident.rnrnMerci encore.rnrnBonne journée.

Par **citoyenalpha**, le **29/03/2008 à 18:07**

BonjourrnrnSi votre ami ne peut prouver que l'autre conducteur a freiné brusquement sans raison sérieuse (ce qui semble impossible sans témoin, constat de trace de freinage d'urgence!...) il vous sera retourné que votre ami devait garder ses distances avec le véhicule devant lui. Chaque conducteur doit être maître de son véhicule. rnrnEn conséquence l'assurance ne peut constater que la responsabilité à 100% de votre ami dans l'accident.rnrnRestant à votre disposition.